

Les liens entre alimentation et territoires s'imposent comme un sujet d'actualité. Parallèlement aux évolutions législatives, qui encouragent les projets alimentaires territoriaux (PAT), de nombreuses initiatives cherchent à relocaliser l'économie et à valoriser les ressources locales. À travers les projets FRUGAL, SYAM et INVENTER, le programme Pour et sur le développement régional (PSDR4) s'est donné comme objectif d'analyser ces démarches, afin d'aider les acteurs à construire des projets efficaces et durables, à même de faire converger l'offre et la demande et de répondre aux enjeux des territoires.

JOURNÉE
5
DÉCEMBRE
2017
D'ÉCHANGES

STRATÉGIES ALIMENTAIRES & TERRITOIRES

Le 5 décembre 2017, les deux réseaux ruraux d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont convié les acteurs et les chercheurs du PSDR4 à présenter leurs premiers travaux au cours d'une journée Alimentation et territoires. Étaient également exposées les analyses et les préconisations du Réseau national pour un projet alimentaire territorial coconstruit et partagé, le Rn PAT. Le public, venu nombreux, a pu découvrir l'intérêt, mais également la complexité de ces systèmes alimentaires, et acquérir des repères précieux avant de s'engager, éventuellement, dans une telle démarche.



Chercheurs et acteurs face à des enjeux complexes

Les quatre projets présentés lors de cette journée **Alimentation et territoires** ont mis en évidence la diversité des enjeux. Le projet SYAM et le Rn PAT pointent les difficultés, pour les acteurs professionnels, de se restructurer pour répondre à la demande de proximité et de qualité. La filière agroalimentaire est par ailleurs de plus en plus interpellée par les acteurs publics et les citoyens, qui s'engagent de leur côté dans des démarches alimentaires locales innovantes. D'autres préoccupations (attractivité des territoires, planification urbaine, etc.) rendent alors cruciales les questions de gouvernance et de construction de stratégies partagées. Si le projet FRUGAL s'attache à produire de la connaissance, INVENTER se penche sur les aspects méthodologiques du dialogue territorial.



L'alimentation en transition

L'alimentation fait parler d'elle. Ce qui, hier, était traité dans un cadre limité à quelques experts mobilise aujourd'hui de nombreux acteurs privés et publics. Sécurité de l'approvisionnement, santé des consommateurs, protection de l'environnement, maintien d'une agriculture de proximité, etc. : tour d'horizon des enjeux et des organisations mises en place pour y faire face.

« Il y a une quinzaine d'années, les questions d'alimentation et de territoires étaient abordées dans un cercle restreint d'experts. Aujourd'hui, d'autres acteurs s'en emparent : les collectivités, les associations, les consommateurs, etc. ». Pour Laurent Joyet, de la chambre régionale d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, les questions alimentaires relèvent désormais du bien commun. Les préoccupations pour une alimentation saine et de qualité se traduisent par une forte demande de produits locaux, qui permettent de mieux satisfaire aux exigences environnementales et de traçabilité. « L'alimentation revient dans le débat public, confirme Salma Loudiyi, géographe à VetAgro Sup. L'émergence de nouveaux acteurs donne à voir une nouvelle forme de géopolitique locale. C'est un levier puissant pour aborder un certain nombre de problèmes. »

Maintien d'une agriculture de proximité, planification urbaine, relocalisation d'une certaine forme d'économie, transition écologique ou qualité de l'alimentation pour tous : de nouvelles politiques et démarches multi-acteurs émergent dans les territoires. Elles impliquent une approche transversale qui dépasse la simple relation client/fournisseur, comme le montrent les projets alimentaires territoriaux (PAT) qui apparaissent depuis quelques années.

Une démarche systémique

« Les PAT sont des projets systémiques portés en majorité par des collectivités locales et des territoires de projets, comme les parcs naturels régionaux » précise Serge Bonnefoy, secrétaire technique de Terres en villes, qui anime le Réseau national pour un projet alimentaire territorial coconstruit et partagé (Rn PAT) avec l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA). Même si la loi donne la possibilité aux acteurs privés d'initier un tel dispositif, le portage politique est un levier d'action primordial. L'ancrage territorial, la complexité de ces mesures, leur inscription dans le long terme impliquent une forte mobilisation des élus. « Il n'y a pas forcément une convergence de points

de vue dans un PAT. Nous avons donc demandé aux acteurs de dépasser leurs contraintes pour se projeter en 2050 et débattre ensemble de la trajectoire pour y parvenir » souligne Étienne Clair, responsable du pôle Développement, promotion et valorisation du PNR du Livradois-Forez, engagé dans un PAT avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Grand Clermont.

L'originalité de ce projet est de faire coopérer des territoires « producteurs » avec d'autres plutôt « consommateurs ». Cette réflexion prospective a permis « une prise de conscience des élus de la consommation foncière des terres agricoles » complète Jérôme Prouhèze, directeur adjoint au développement du Grand Clermont. Le maintien d'une agriculture de proximité, synonyme de produits locaux, de circuits courts et de paysages préservés, participe par ailleurs à l'attractivité générale des territoires.

La coopération territoriale mise en œuvre à travers les PAT soulève plusieurs questions. Claude Janin, chercheur associé à l'Université Grenoble Alpes (UMR Pacte), chercheur du projet FRUGAL, s'interroge ainsi sur le « bon » périmètre : « Quel est le bassin d'alimentation d'une agglomération ? Qu'entend-on par local ? Quels partenariats mettre en place entre les différents territoires ? » Pour Serge Bonnefoy, « il faut peut-être accepter de commencer à petite échelle et se laisser la possibilité d'étendre ensuite le périmètre géographique ». La question se pose aussi différemment selon le type de stratégie alimentaire visé. Entre la mise en place d'une filière locale d'approvisionnement agricole et l'instauration d'une véritable politique alimentaire intégrée, les enjeux de gouvernance, d'animation et de financement ne sont pas de même ampleur.

Identifier l'ensemble des acteurs

L'éventail des acteurs à impliquer s'élargit également aux domaines de l'économie, de la santé, de l'environnement, de la cohésion sociale, de la gastronomie, etc. « On ne mène pas un PAT sans associer les acteurs privés du



Jean-Pierre Taite

Vice-président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, délégué à l'agriculture, à la viticulture et aux produits du terroir

« Face à toutes les actions qui ont été débattues au cours de cette journée, il faut des moyens ! La Région a notamment accentué son soutien à l'agriculture, en faisant passer le budget agricole de 36 à 61 millions d'euros entre 2016 et 2018. Notre travail est aussi de rencontrer les acteurs pour savoir comment mieux promouvoir les circuits courts. Nous avons une réflexion pour accompagner de manière encore plus volontariste les projets, notamment ceux concernant la restauration collective de nos lycées. »



Boris Calland

Chef du service Développement rural et territoires à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

« Cette journée, qui a réuni près de 120 personnes de toutes les catégories (élus, chercheurs, professionnels, étudiants, etc.), était le premier événement « réseau rural » de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Des exemples venus de chaque secteur, Auvergne et Rhône-Alpes, ont été présentés. Nous travaillons désormais à la convergence progressive des deux réseaux ruraux pour arriver à un seul réseau lors de la prochaine programmation du FEADER, en 2020. »

territoire. Il faut les identifier et les amener autour de la table » insiste Bernard Colonel-Bertrand, directeur du marché d'intérêt national (MIN) de Grenoble. Il poursuit : « Historiquement, le MIN a pour fonction de réunir les producteurs locaux et les grossistes sur un même lieu. Nous sommes en contact avec l'intégralité des acteurs de la filière alimentaire, y compris les restaurateurs, les grandes et moyennes surfaces, les logisticiens, etc. ».

La logistique, par exemple, associe des problématiques liées à l'économie, aux transports et à la planification urbaine. Plusieurs axes de réflexion sont explorés actuellement pour en améliorer l'organisation : le dernier kilomètre (optimiser la livraison finale), la logistique inversée (éviter que les camions circulent à vide) ou le premier kilomètre (récupérer les denrées chez les producteurs). Cette dimension multipartenariale nécessite de bien identifier l'ensemble des acteurs concernés, du petit producteur jusqu'à l'entreprise de transports. « Chacun doit se sentir en confiance pour diffuser ses informations et créer de la valeur que tout le monde pourra partager. C'est un facteur clé de réussite », affirme Laurent Joyet, qui s'interroge aussi sur le comportement du consommateur : « Comment lui montrer que, lorsqu'il achète un produit, il achète aussi un bout de territoire ? »

De l'importance de l'animation territoriale

Car, à l'autre bout de la chaîne, c'est bien le consommateur final qui, par son acte d'achat, apportera la dernière pierre à l'édifice de ces systèmes alimentaires. « Quels attributs faut-il associer au produit pour valoriser ces démarches ? » poursuit Laurent Joyet. La profusion de signaux (labels de qualité, appellations d'origine, etc.) déjà associés à de nombreux produits montre que la concurrence est vive, avec le risque toujours présent d'un brouillage de l'information.

Ces interrogations révèlent la complexité d'une approche territoriale de l'alimentation. « Concevoir un PAT soulève des questions méthodologiques » résume Étienne Clair. « Au-delà des compétences techniques, nous avons souhaité avoir des compétences en animation d'acteurs » souligne Jérôme Prouhèze. Le PAT en cours d'élaboration entre le PNR du Livradois-Forez et le Grand Clermont bénéficie ainsi d'une ingénierie à même d'aborder la diversité des enjeux, et d'élaborer un projet durable. Dans la pratique, « ces postes sont souvent occupés par des chargés de mission en agriculture » observe Serge Bonnefoy, avant de préciser qu'un référentiel métier pour les animateurs de PAT est en cours d'élaboration par le Rn PAT, en lien avec AgroParisTech.



UN NOUVEAU VENU : LE PAT

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont définis par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF) du 13 octobre 2014, complétée par l'instruction du gouvernement du 30 mars 2017.

Le Réseau national pour un projet alimentaire territorial coconstruit et partagé (Rn PAT) s'est constitué pour fournir des outils aux acteurs qui souhaitent s'engager dans ce dispositif. L'analyse des stratégies alimentaires en cours a permis de dresser une première typologie des PAT, selon leur degré d'intégration dans les politiques territoriales :

- ✳ Les projets agri-alimentaires ponctuels s'intéressent principalement à l'approvisionnement d'un territoire. Ils accordent une place importante aux questions agricoles.
- ✳ Les projets agri-alimentaires structurants réunissent une plus grande diversité d'acteurs, pas seulement agricoles. Ils sous-tendent la mise en place d'une stratégie globale à l'échelle du territoire.
- ✳ Les projets agri-alimentaires transversaux ont un objectif de transversalité. Le rôle de la société civile, des collectivités et de diverses initiatives font que les enjeux économiques ne sont pas forcément au premier plan.

L'ÉMERGENCE D'UNE NOTION

En quelques années, « nous sommes passés de la notion de sécurité alimentaire à celle d'alimentation durable » rappelle Didier Josso, chargé de mission recherche innovation expérimentation à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Il rappelle ainsi la double dimension des États généraux de l'alimentation, lancés par le gouvernement en janvier 2017 : « Assurer un revenu aux agriculteurs, mais aussi une alimentation saine et accessible à tous ».

Cette prise de conscience s'explique par les crises sanitaires (ESB, grippe aviaire, etc.) qui, depuis les années 1990, ont progressivement entamé la confiance des consommateurs envers le système agro-industriel. Pour Salma Loudiyi, « la crise alimentaire de 2007-2008, avec l'augmentation des prix des denrées, a été un événement central à partir duquel les chercheurs et les acteurs de terrain ont identifié l'alimentation comme un problème qui doit être traité au niveau des territoires ».

L'engagement de la société civile et des collectivités territoriales dans la question alimentaire est donc récent. Si l'enjeu est bien d'assurer la transition des systèmes alimentaires vers la durabilité, beaucoup de choses reposent désormais sur la capacité des acteurs locaux, privés et publics, à s'organiser et à innover pour intégrer la diversité des attentes, des contraintes et des échelles.

Le SYAM ou la voie du milieu

Qu'est-ce qu'un SYAM ? Un système alimentaire hybride qui associe des acteurs, des modes d'organisation et un ancrage territorial qui ne relèvent ni tout à fait des circuits courts, ni tout à fait des filières longues. Un SYAM se caractérise par des objectifs de volumes traités importants, mais également par une volonté de relocaliser l'économie agricole et agroalimentaire. Il désigne un entre-deux qui « *associe les valeurs des circuits courts aux connaissances techniques et à l'efficacité économique des filières longues* » résume Mathieu Désolé, économiste à l'ISARA et chercheur du projet PSDR4 qui étudie ces systèmes alimentaires « du milieu ».

Créer et partager de la valeur

Une trentaine de démarches de ce type ont été identifiées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : une association d'éleveurs en Isère, une légumerie en Savoie, des éleveurs du Roannais, etc. Cette diversité est liée au statut des initiateurs (producteurs, grossistes, distributeurs, sociétés de restauration collective, collectivités, etc.) et aux conditions d'émergence de chaque projet. Mais si les SYAM recouvrent des réalités différentes, tous essaient de créer de la valeur qui ne se réduit pas à la dimension économique, pour donner du sens à leur action en termes d'équité et de moindre impact environnemental. Pour Laurent Joyet, référent acteur du projet PSDR4 SYAM, « *notre objectif est de vérifier que, derrière les intentions, la valeur créée est bien partagée par l'ensemble des acteurs, notamment les agriculteurs et les consommateurs* ». L'enjeu est de faire converger l'offre et la demande, en veillant à la régularité de l'approvisionnement, et d'assurer un revenu pour les agriculteurs.

Différencier les produits

Se pose néanmoins la question de la différenciation des produits commercialisés. Outre les critères classiques de valorisation (spécificité du produit, origine géographique), d'autres aspects peuvent être mobilisés : le changement des processus de production, le caractère éthique des partenariats, le recours à des filières de proximité, l'élaboration du prix et des marges associées, etc. La formalisation d'un discours valorisant les spécificités des SYAM et attractif pour les consommateurs est un axe de travail essentiel. « *On ne met plus seulement des produits en concurrence, mais aussi des organisations, observe cependant Mathieu Désolé. Les partenariats seront-ils assez solides pour résister à la tentation d'une baisse des prix ou à d'autres perturbations qui pourraient les mettre à mal ? Quelle sera leur résilience ?* » D'où l'enjeu de la contractualisation entre les acteurs impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation, afin de garantir une juste répartition de la valeur. Comme le précise Serge Bonnefoy, « *ces filières territoriales essaient de s'organiser sur des bassins de consommation. Nous n'en sommes qu'au début et il faut attendre pour voir comment les choses vont se mettre en place.* ».

Pour en savoir plus : psdr4-auvergne.fr • psdr-ra.fr • psdr.fr • rnp.at.fr • caprural.org • reseaurural-auvergne.fr



LE CHAROLAIS 100 % ROANNAIS

L'exemple des éleveurs du Roannais montre que les consommateurs sont sensibles aux arguments avancés pour acheter plus cher une viande locale, de qualité, qui rémunère correctement les producteurs. Ces derniers vendent ainsi leur matière première 4,40 €/kg, contre 3,80 €/kg normalement, alors que le prix de commercialisation en magasin atteint 12 €/kg, contre 7 à 8 €/kg pour un produit standard de même type. L'information sur la viande, son origine et son mode de transformation est diffusée par plusieurs canaux (presse, communication en magasin, etc.). Elle intègre la répartition du prix de vente entre les différents opérateurs de la filière. Pour Aurélien Quénard, chargé de mission au Pôle agroalimentaire de la Loire, qui a suivi la démarche, « les consommateurs continuent d'acheter et de plus en plus de distributeurs veulent commercialiser le produit ». Un résultat encourageant puisqu'il s'agit d'un produit de consommation de masse (du steak haché surgelé) qui ne bénéficie pas, pour l'instant, d'une certification officielle. « Les opérateurs sont suffisamment peu nombreux pour se connaître et exercer une sorte d'autocontrôle sur la qualité du produit » explique Mathieu Désolé.

Ce document a été rédigé à partir des exposés et des échanges de la journée *Alimentation et territoires* du 5 décembre 2017, organisée par les réseaux ruraux d'Auvergne et de Rhône-Alpes (Cap Rural) au lycée agricole de Montbrison-Précieux.

Conception et rédaction : Gilles Peissel / Graphisme : Stéphane Pascalis
Impression : Impressions Modernes / Avril 2018